

Ici bat le cœur des Laurentides



---

## AVIS PUBLIC

---

COMMUNIQUÉ À LA POPULATION DESSERVIE PAR L'AQUEDUC MUNICIPAL

### **NETTOYAGE DU RÉSEAU D'AQUEDUC MUNICIPAL**

La Ville de Sainte-Agathe-des-Monts procédera à des travaux de rinçage sur tout le réseau de distribution d'eau potable. Cette opération est nécessaire afin d'assurer la qualité de l'eau potable, déloger les particules de fer et de rouille, et maintenir le bon état du réseau.

---

Ce nettoyage se fera, *de jour comme de nuit*, et sera échelonné sur plusieurs jours pour les deux secteurs (*voir carte au verso*) :

\* SECTEUR CENTRE ET SUD : Du 18 au 25 mai 2026 inclusivement.

---

**L'eau peut être consommée sans danger durant ces opérations et il n'est pas nécessaire de la faire bouillir.**

Le rinçage du réseau peut cependant entraîner :

- une légère diminution de la pression;
- une coloration rougeâtre provenant du délogement de la rouille.

**Il est donc fortement recommandé de vérifier l'état de l'eau avant de la consommer ou avant de faire votre lessive.**

**Si l'eau est brouillée, ouvrez le robinet d'eau froide et laissez couler pendant une quinzaine de minutes, jusqu'à ce qu'elle redevienne incolore.** Si le débit est inférieur à la normale, il faut dévisser et nettoyer le filtre (et aérateur) du robinet et le remettre en place. Nous vous recommandons de faire une réserve d'eau potable advenant une coupure d'eau durant le nettoyage.

Merci de votre collaboration. Pour de plus amples informations, veuillez contacter le Service des travaux publics via le 311 ou le (819) 326-4595.

Nous vous invitons également à vous inscrire à notre système d'alertes citoyennes via notre site internet au [vsadm.ca/alertescitoyennes](https://vsadm.ca/alertescitoyennes). Ces alertes peuvent aussi être consultées gratuitement via l'application mobile **INFO VSADM**. En consultant les alertes citoyennes, vous vous assurez de ne rien manquer de ce qui se passe à Sainte-Agathe-des-Monts.

**Si vous n'êtes pas connecté au réseau d'aqueduc de la Ville et que vous recevez tout de même cet avis, merci de ne pas en tenir compte.**

Le 23 avril 2026

Le Service des travaux publics